

absolue à l'importation, mais uniquement pour le transport en Suède. Les huiles inflammables ne peuvent être envoyées par la poste en Suède.

À l'exception des produits inflammables et de certains produits carnés, aucun règlement ne s'applique à l'étiquette de boîtes ou d'autres contenants extérieurs de marchandises. Toutes les méthodes d'étiquetage jugées commodes sont autorisées. Toutefois, le poids brut doit être indiqué sur les emballages dont le poids est supérieur à une tonne métrique.